

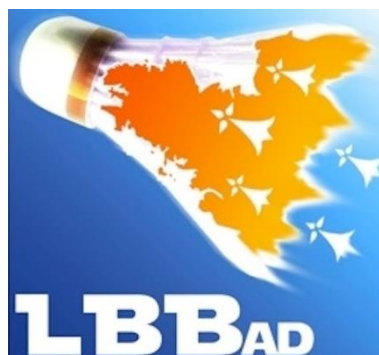


COMITE 35 BADMINTON

Championnats d'Ille-et-Vilaine Jeunes

Saison 2019/2020

REGLEMENT





Comité 35 de Badminton

Championnats d'Ille-et-Vilaine Jeunes

REGLEMENT Saison 2019/2020



1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les compétitions départementales « Jeunes » mises en place par le Comité d'Ille-et-Vilaine de Badminton sont ouvertes aux jeunes titulaires d'une licence FFBaD compétition pour la saison en cours. Cette licence peut être délivrée au sein d'un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton, par l'intermédiaire du Comité d'Ille-et-Vilaine de Badminton.

2. EXEMPTION DE PARTICIPATION

Seront exemptés de participation aux Championnats d'Ille et Vilaine Jeunes les joueurs qui seront convoqués par la Fédération Française de Badminton pour participer à une compétition ou un stage national ou international sur ce même week-end.

De même, un joueur sélectionné pour une compétition régionale, inter-régionale ou nationale sera exempté.

Toute personne exemptée de participation aux Championnats 35 Jeunes ne pourra participer à aucune autre compétition ayant lieu aux mêmes dates (sauf celles mentionnées ci-dessus).

Toute demande d'exemption devra être formulée par écrit et sera soumise à l'approbation de la Commission Jeunes du Comité 35 de Badminton.

3. DEROGATIONS

Chaque joueur devra jouer dans sa catégorie d'âge. Un joueur peut se surclasser dans une catégorie supérieure, mais il doit en faire la demande par écrit. Si un joueur est surclassé, il l'est automatiquement dans tous les tableaux auxquels il participe.

Toute autre demande de dérogation devra être formulée par écrit et sera validée ou non par la Commission Jeunes.

4. LICENCES

Pour participer à un tournoi, tout joueur sera tenu de présenter sa licence en règle à la date de la compétition. Tout joueur ne pouvant présenter de licence lors d'un contrôle à un tournoi devra fournir une déclaration sur l'honneur signée par le président de son club afin de justifier l'appartenance à celui-ci.

5. CATEGORIES D'AGE

Les catégories d'âge pour la saison 2019/2020 sont :

- Cadets (U17) : Joueurs nés en 2004/2005
- Minimes (U15) : Joueurs nés en 2006/2007
- Benjamins (U13) : Joueurs nés en 2008/2009
- Poussins (U11) : Joueurs nés en 2010/2011
- Minibad (U9) : Joueurs nés en 2012 et après



Maison Départementale des Sports – 13 bis, Avenue de Cucillé – 35065 Rennes Cedex
Tél : 02 99 54 67 60 – Fax : 02 99 54 10 12 – Courriel : contact@codep35badminton.fr
Site : <http://www.codep35badminton.fr>





6. TENUE VESTIMENTAIRE

Tout joueur participant à une compétition devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBAD : short ou jupe short et tee-shirt ou polo.

7. CALENDRIER

Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes : samedi 7 et dimanche 8 mars 2020, sur les 3 tableaux (Simple, Double et Mixte).

8. DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNOI

Un numéro d'autorisation sera délivré au club support de la compétition par la Commission Jeunes.

9. INVITATIONS

Le Comité 35 de Badminton enverra les invitations, comprenant le nom du club support, le nom de la compétition, le numéro d'autorisation, la date, le(s) lieu(x), les horaires, les coordonnées du responsable de la Commission Jeunes à contacter et un plan d'accès aux salles.

10. HORAIRES

Le samedi et le dimanche :

- Début du tournoi : au plus tôt 09h00
- Fin du tournoi : au plus tard 18h00

11. VOLANTS

Le Comité fournira les volants plumes uniquement pour la finale, à hauteur de 2 volants plumes par match, un troisième pourrait être donné en cas de troisième set.

Les tableaux Minibad et Poussins se disputent en volants plastiques ou plumes au choix des 2 joueurs (ou paires). En cas de désaccord, le volant plume est prioritaire.

Les volants officiels sont :

- Plumes : Yonex Aerosensa 20
- Plastiques : Yonex Mavis 300 (fournis par le Comité)



12. SELECTION

a. En Simple :

Les catégories d'âge concernées en simple sont les Minibads, Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets.

La sélection sera constituée de 8 titulaires et de 8 remplaçants. Les participants sont sélectionnés par la Commission Jeunes sur la base du Top 100 départemental Poona le lundi à J-26 de la compétition. En cas d'égalité, la priorité sera donnée à celui qui aura le plus de matchs dans la saison, puis à celui qui aura le plus de victoires.

Les titulaires et les remplaçants sont alors convoqués par le Comité, auprès duquel ils doivent confirmer ou non leur participation. Une réponse est demandée à J-15 au plus tard.

La liste définitive des joueurs sera publiée sur le site du Comité à J-12 précédant la compétition.

Les convocations seront publiées, au plus tard, le mercredi précédant la compétition.

b. En Double et en Mixte :

Les catégories d'âge concernées en double et en mixte sont les Poussins, Benjamins, les Minimes et les Cadets.

Les inscriptions sont libres. Il n'y aura pas de sélection du Comité 35 ou de composition de paires gérées par le Comité 35. Toutes les inscriptions devront être envoyées au comité jusqu'au lundi J-15 de la compétition.

Sur la base des inscriptions reçues par le comité départemental, les 12 meilleures paires de double hommes, les 12 meilleures paires de double dames et les 12 meilleures paires de double mixtes seront retenues selon les critères suivants : l'addition de la moyenne des deux joueurs dans la discipline concernée sera prise en compte, l'addition de la moyenne de simple des deux joueurs n'étant utilisée que pour départager des paires ex æquo. En cas d'égalité, la priorité sera donnée à la paire qui aura le plus de matchs dans la saison puis à celle qui aura le plus de victoires.

La liste définitive des joueurs retenus sera publiée sur le site du Comité à J-12 précédant la compétition.

Les convocations seront publiées, au plus tard, le mercredi précédant la compétition.

13. TABLEAUX

La taille maximum d'un tableau est de 12 joueurs (ou paires).

Les tableaux de simples, doubles et mixtes se joueront en 4 poules de 3.

Un minimum de 4 joueurs ou paires sera nécessaire pour confectionner un tableau.

La Commission Jeunes sera en charge :

- de la réalisation des tableaux (via le logiciel BadPlus)
- de l'échéancier
- de la modification éventuelle des tableaux



14. MATCHS

Tous les matchs se disputent en 2 sets gagnants de 21 points, selon la réglementation FFBaD.

Le nombre maximum de matchs pour un joueur est de 8 sur une journée.

15. COACHING

Le coaching sera interdit entre les points sur les catégories suivantes : Minibad / Poussins / Benjamins.

16. REGLEMENT

Le règlement général des compétitions de la FFBaD s'applique pour tous les points non développés dans ce règlement.

17. FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de 3 € par joueur et par tableau. La recette des frais d'inscription reste entièrement acquise au Comité.

18. RECOMPENSES

Les récompenses seront offertes par le Comité aux vainqueurs, finalistes et demi-finalistes.

19. RESTAURATION

Le club support devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs et le public une restauration suffisante dans chaque salle. Les recettes restent entièrement acquises au club support.

20. FORFAITS

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les nuisances engendrées par les forfaits non signalés qui pénalisent fortement l'organisation des tournois et sont très désagréables pour les autres joueurs. En conséquence :

- Tout joueur, sachant à l'avance son indisponibilité pour le tournoi, doit contacter le Comité.
- De plus, à compter du mercredi précédant la compétition, tout joueur inscrit, et non présent le jour du tournoi, doit adresser au Comité un certificat médical ou un justificatif écrit, dans un délai de 5 jours après la fin de la compétition.

Tout forfait non justifié pourra être pénalisé d'une amende de 16 € à adresser au Comité. En outre, le joueur forfait pourra être suspendu suivant la décision de la Commission Jeunes. Tant que cette amende n'aura pas été réglée, le joueur ne sera plus autorisé à participer à aucune compétition.



Comité 35 de Badminton

Championnats d'Ille-et-Vilaine Jeunes

REGLEMENT Saison 2019/2020



21. COMMUNICATION

Secrétariat du Comité 35 de Badminton :

Téléphone : 02 99 54 67 60

Mail : contact@codep35badminton.fr

Naël DESMONS (Cadre Technique Départemental)

Téléphone : 07 50 87 25 81

Mail : nael35.desmons@gmail.com

Toute participation à ce tournoi et à son organisation implique l'entière adhésion au présent règlement.

La Commission Jeunes



Maison Départementale des Sports – 13 bis, Avenue de Cucillé – 35065 Rennes Cedex
Tél : 02 99 54 67 60 – Fax : 02 99 54 10 12 – Courriel : contact@codep35badminton.fr
Site : <http://www.codep35badminton.fr>

